

Etude prospective emplois et compétences de la filière électrique

Table ronde du 29 septembre 2020



Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) de la filière électrique

Parties prenantes

État



Organisations professionnelles



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES INTÉGRATEURS ÉLECTRICIENS



industries
méditerranée



Les entreprises de la transition
énergétique et numérique



Industrie du Génie Numérique, Energétique et Sécuritaire



Fédérations syndicales



Un EDEC pour adapter les emplois et les compétences liés à la transition énergétique sur le territoire

L'EDEC de la filière électrique s'inscrit dans le cadre de la loi de 2015 « Transition énergétique pour la croissance verte » et du volet Emplois et Compétences de la PPE (PPEC).

Ses conclusions alimenteront les différentes branches professionnelles ainsi que les travaux du Conseil National de l'Industrie et ses Comités Stratégiques de Filière.

Sous l'égide du ministère du Travail, du Haut-Commissariat aux Compétences (HCC) et du ministère de la Transition écologique et solidaire, l'EDEC de la filière électrique fait l'objet d'un partenariat inédit entre les acteurs de la filière électrique et des territoires.

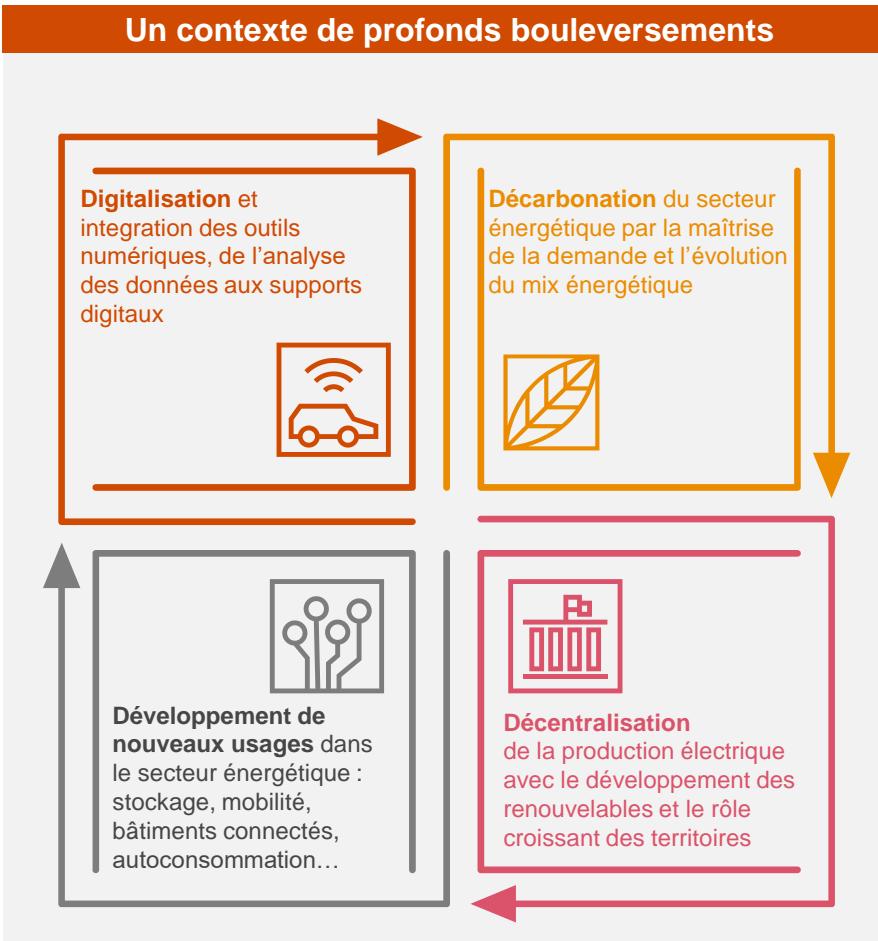
Un contrat signé le 9 avril 2019 par 8 organisations professionnelles et 4 fédérations syndicales (CFDT, FO, CFE-CGC, CFTC) dont la publication de l'étude est prévue pour mi-octobre 2020.

L'étude, dont est issue la présente synthèse, a été menée par le cabinet PwC.



L'EDEC est un outil du Ministère du Travail porté par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) qui vise à anticiper les mutations auxquelles font face les filières, les entreprises et les actifs, et à accompagner la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

L'environnement socio-économique de la filière est en évolution rapide



Réussir la transition en France et en Europe

Dans un contexte d'électrification croissante des usages de la vie quotidienne (mobilité, domicile, bâtiments résidentiels et tertiaires, etc.), du *Green Deal* et du plan « **France Relance** », la filière électrique est au cœur des enjeux écologiques et socio-économiques actuels et futurs.

Emplois et compétences : une faible visibilité d'ensemble

La question des emplois et des compétences reste à traiter lorsqu'on parle de transition énergétique et numérique dans le secteur de l'énergie.

Les analyses en la matière demeurent trop silotées, sans vision d'ensemble appuyée par un état des lieux précis et une vision prospective étayée.

Une réponse : l'EDEC de la filière électrique

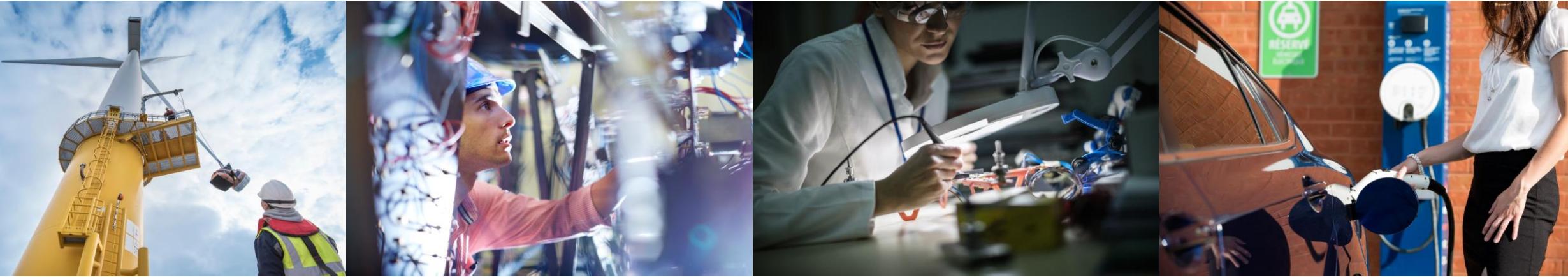
La filière, les pouvoirs publics, des territoires et des acteurs de la formation se mobilisent, ensemble et pour la première fois, afin de dresser un état des lieux partagé des emplois et apporter des réponses communes aux besoins d'évolution.

Des travaux à destination des jeunes en orientation, des apprenants, des salariés, des entreprises, des branches professionnelles, des institutionnels de l'emploi et du monde de la formation.



À la croisée de la mise en œuvre de la **transition énergétique** et à l'ère de la **transformation numérique**, la question des emplois et des compétences est cruciale pour accompagner la filière dans ses transformations.

La filière électrique est présente dans tous les secteurs de l'économie



Système électrique

- Production d'électricité
- Réseaux de transport et de distribution d'électricité
- Fourniture et marché d'électricité
- Services numériques pour le système électrique
- Stockage



Bâtiment

- Nouvelles constructions
- Rénovation des bâtiments tertiaires et résidentiels
- Data Centers
- Services numériques pour le bâtiment
- Stockage



Industrie

- Procédés industriels
- Efficacité énergétique
- Régulation et modulation d'énergie
- Services numériques pour l'industrie
- Stockage



Infrastructures pour Villes et Mobilité

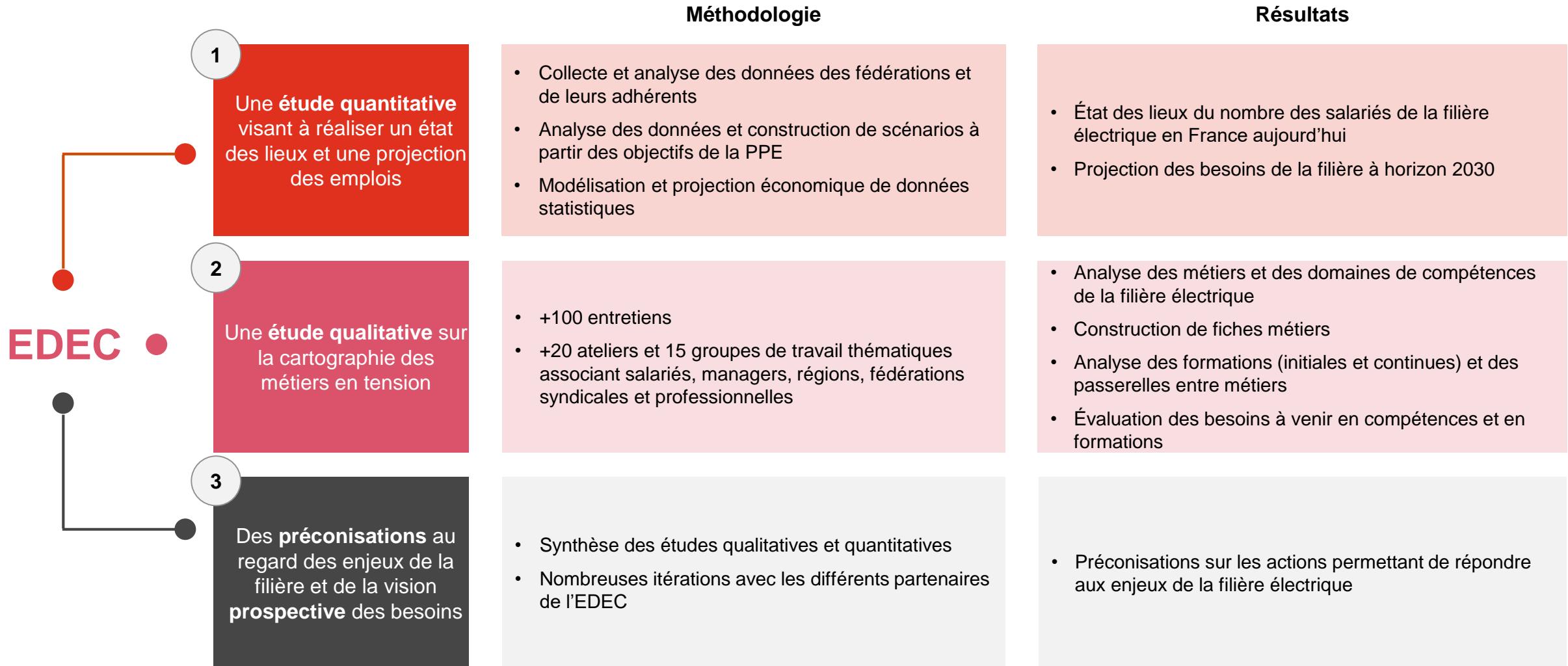
- Infrastructures de transport :
 - Routier et autoroutier
 - Ferroviaire
 - Aérien et maritime
- Infrastructures urbaines
- Services numériques pour les villes et la mobilité
- Stockage



L'EDEC Filière électrique s'inscrit dans une démarche **collective**, fondée sur des temps d'échange nombreux et variés avec les acteurs de la filière pendant 18 mois.

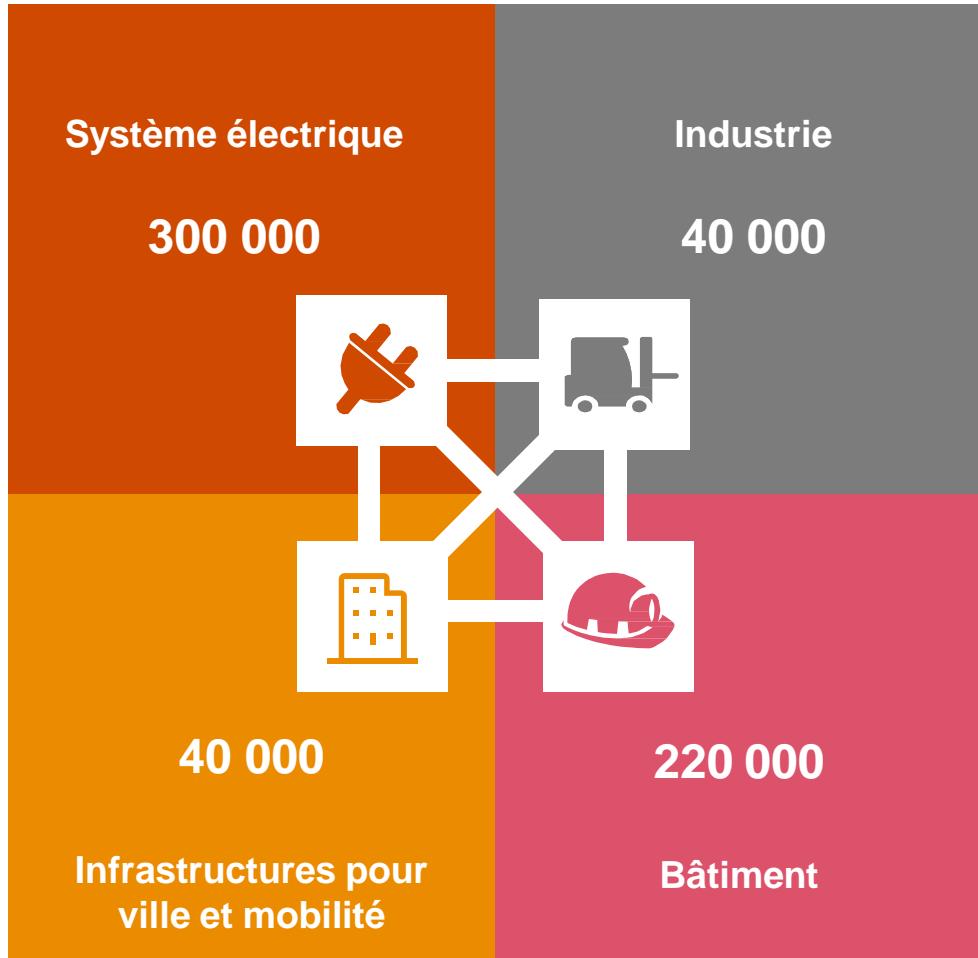


Les trois objectifs de l'EDEC de la filière électrique



La filière électrique emploie aujourd’hui **600 000** personnes en France, réparties sur l’ensemble du territoire national

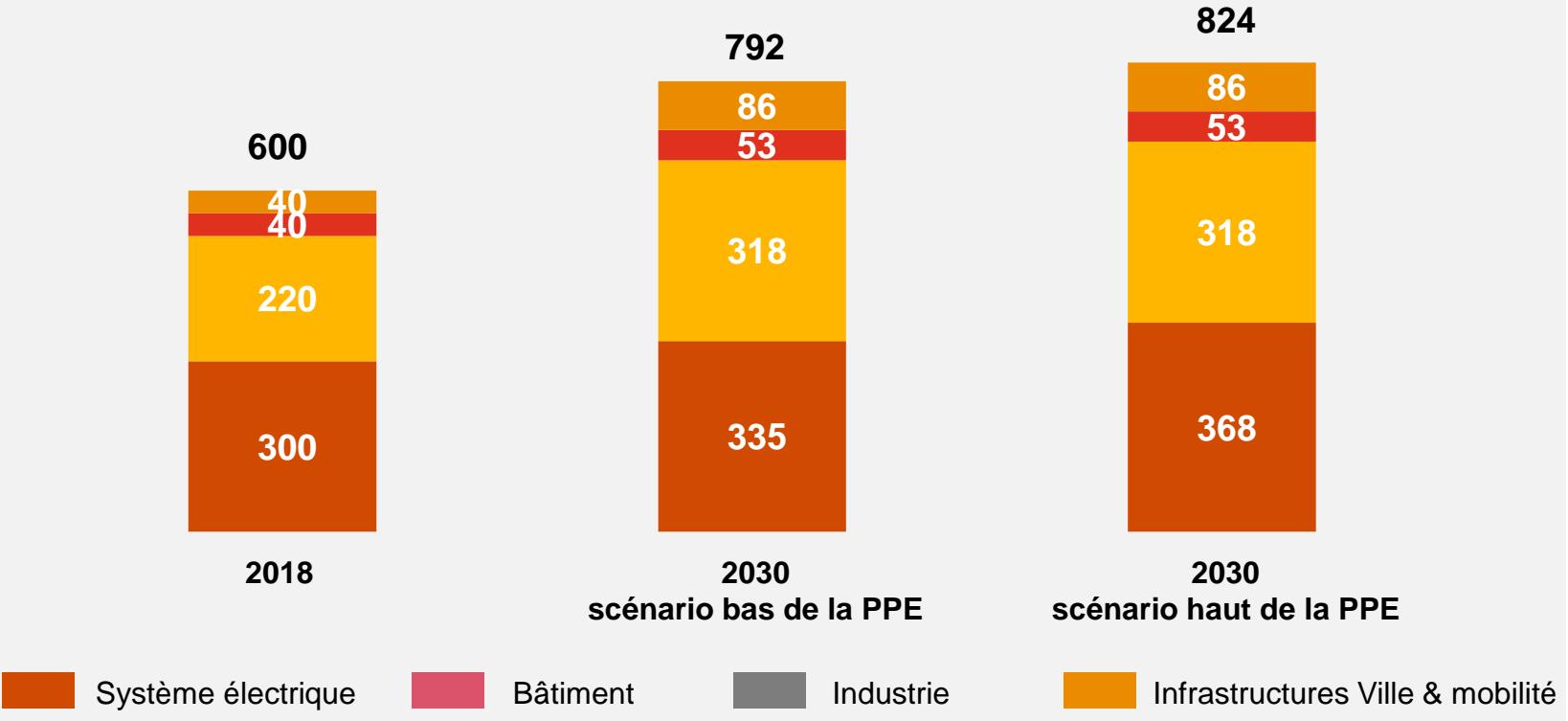
- **40%** dans la production électronucléaire
- **33%** dans le transport et la distribution d’électricité
- **16%** dans la production renouvelable (dont hydraulique)
-
- **30%** dans les infrastructures urbaines
- **28%** dans les infrastructures de transport ferroviaire
- **20%** dans les infrastructures de transport routier et autoroutier



NB : À fin 2018 ; emplois directs et indirects mobilisant des fournisseurs et des prestataires de services dont le chiffre d'affaires dans la filière électrique est >50%.

La mise en œuvre de la PPE permettra de créer plus de 200 000 emplois supplémentaires à horizon 2030

Evolution des emplois de la filière par segment, en milliers



Afin d'atteindre les objectifs fixés par le volet emplois et compétences de la PPE, **la filière électrique pourra créer environ 200 000 emplois nets et représenter jusqu'à 824 000 emplois à horizon 2030** (hypothèses hautes de la PPE).

Les technologies et sous-filières n'ont pas la même **intensité** en emploi, en **localisation** et en nombre sur les territoires. Cette intensité varie par ailleurs selon les phases de développement (investissement) ou d'exploitation/maintenance.

La tenue de ces trajectoires ne sera possible que si des programmes d'appels d'offres réguliers sont respectés, et si les chantiers sont maintenus.

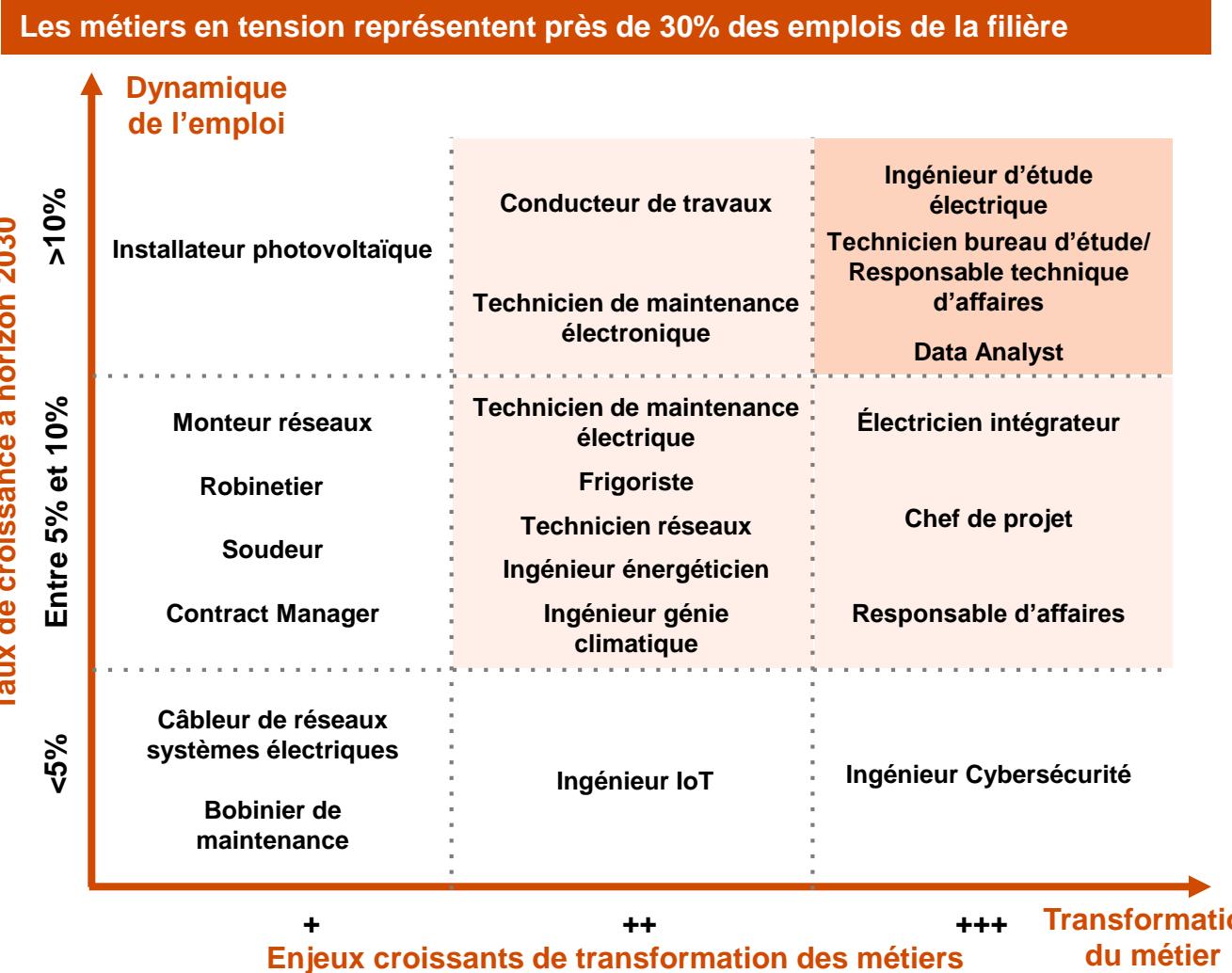


Le potentiel de création d'emplois dans la filière est notamment porté par : la rénovation énergétique des bâtiments, avec 80 000 emplois ; par les infrastructures de ville et de mobilité, avec 57 000 emplois ; et par les énergies renouvelables électriques, à hauteur de 34 000 à 66 000 emplois selon les hypothèses de la PPE.

Parmi plus de 100 métiers identifiés, 23 sont en tension au regard des besoins de la transition énergétique et numérique

Trois critères ont été retenus pour déterminer et analyser les métiers en tension dans la filière

- ❑ Forte augmentation du **volume d'emplois** à pourvoir
- ❑ Difficulté importante pour les entreprises à pourvoir ces postes, en raison de la **rareté des profils** sur le marché, d'une concurrence accrue entre filières ou d'une inadéquation des formations ou des compétences des profils aux besoins
- ❑ Haut degré de **transformation du métier**, en matière de compétences et de formation requise.



Les 3 messages clés de l'EDEC de la filière électrique

30%

Emplois de la filière en tension

200 000

Emplois créés dans la filière à horizon 2030

40%

% de TPE-PME au sein de la filière

L'offre de formation professionnelle continue ne correspond pas pleinement aux besoins des entreprises, du fait de sa diversité entre les segments de la filière, de sa faible lisibilité, notamment pour les TPE-PME, et des transformations fortes et rapides à l'œuvre. Elle doit être adaptée, et son accès pour tous doit être facilité pour permettre aux entreprises de construire efficacement des parcours professionnels de qualité et dans la durée avec leurs salariés.



Branches professionnelles, entreprises, OPCO, acteurs de la formation, comités stratégiques de filière

La filière électrique est créatrice de nombreux emplois qualifiés et pérennes, qu'elle peine à pourvoir. Elle doit développer son attractivité, diversifier ses critères de recrutement et développer les politiques d'accès à l'emploi pour les jeunes, notamment via l'alternance, dans le contexte du Plan de relance. Le défi est de réussir à recruter sur les 200 000 postes que la filière peut créer d'ici 2030, en particulier sur les métiers en tension.



Entreprises, branches professionnelles, jeunes, Education nationale, demandeurs d'emploi, actifs en reconversion

La filière électrique fait face à des enjeux nationaux communs, mais aussi à des défis spécifiques à chaque territoire. Les actions de développement de l'emploi doivent donc s'adapter à la diversité et aux profils des bassins d'emploi et être déclinées à la maille régionale. Accompagner les différents acteurs territoriaux doit permettre de piloter et d'anticiper l'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois et de compétences, particulièrement dans les territoires en développement ou en reconversion.



Branches professionnelles, entreprises, OPCO, collectivités territoriales, acteurs européens



L'EDEC Filière électrique met en évidence la place centrale de la gestion des emplois et des compétences pour **réussir la transition énergétique** et contribuer à former **des femmes et des hommes** clés au développement de la filière électrique, dans le contexte du **plan de relance** national et européen.

8 préconisations articulées autour de 3 axes

Axe 1 : adapter l'offre de formation professionnelle continue à l'évolution des emplois et des compétences de la filière électrique

1.1 Faire correspondre l'offre de formation aux besoins actuels et futurs des métiers de la filière électrique

1.2 Faciliter l'accès à la formation professionnelle continue pour l'ensemble des salariés, en particulier les TPE-PME

Axe 2 : développer l'attractivité de la filière électrique et de ses métiers auprès des jeunes, des salariés et des demandeurs d'emplois

2.1 Recruter autrement, en privilégiant notamment l'alternance

2.2 Faire connaître les métiers d'une filière pourvoyeuse d'emplois qualifiés et pérennes

2.3 Mettre en avant le rôle stratégique de la filière dans la transition énergétique auprès du grand public

Axe 3 : conforter le rôle des territoires dans l'anticipation des besoins en emplois et compétences et la gestion des parcours professionnels

3.1 Soutenir les initiatives territoriales d'anticipation et de gestion des besoins d'emploi et de compétences en lien avec la transition énergétique

3.2 Accompagner les TPE/PME dans le développement de l'emploi, des parcours professionnels et des compétences

3.3 Valoriser au niveau européen les démarches prospectives de filière et de territoires

